

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

26 SEPTEMBRE 2013

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 39

OBJET

**Convention de partenariat
entre la Police Municipale,
CSO et Transdev dans le
cadre des opérations de
contrôle**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 27 septembre 2013
par voie d'affichages
notifié le
transmis en sous-préfecture
le 1^{er} octobre 2013
et qu'il est donc exécutoire.

Le 1^{er} octobre 2013

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général Adjoint
des Services


Aline RIDET

L'an deux mille treize, le 26 septembre à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 19 septembre deux mille treize, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Etaient présents :

Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame de CIDRAC, Monsieur BATTISTELLI, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Monsieur LEBRAY, Madame GENDRON, Madame MAUVAGE, Monsieur HAÏAT, Monsieur MAILLARD, Madame NICOT, Madame DE CASTRO COSTA, Monsieur CHARREAU, Monsieur PERRAULT, Monsieur RAVEL, Madame TÉA, Monsieur FAVREAU, Monsieur ROUSSEAU, Monsieur PRIOUX, Madame GUERRY, Monsieur QUÉMARD, Madame BRUNEAU-LATOUCHE, Monsieur BLANC, Monsieur PÉRICARD, Madame RHONÉ, Monsieur LÉVÊQUE, Monsieur FRUCHARD, Monsieur BIHOUIS

Avaient donné procuration :

Monsieur BAZIN d'ORO à Monsieur MAILLARD
Madame USQUIN à Madame MAUVAGE
Monsieur STUCKERT à Madame de CIDRAC
Madame KARCHI-SAADI à Madame TÉA
Mademoiselle DEMARIA-PESCE à Monsieur BATTISTELLI
Madame LEGRAND à Monsieur PÉRICARD

Étaient absentes :

Madame GOMMIER
Madame ROCCHETTI

Secrétaire de séance :

Monsieur FAVREAU

N° DE DOSSIER : 13 E 22

OBJET : CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA POLICE MUNICIPALE, CSO ET TRANSDEV DANS LE CADRE DES OPÉRATIONS DE CONTRÔLE

RAPPORTEUR : Monsieur PIVERT

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

La Ville de Saint-Germain-en-Laye bénéficie d'un maillage de transports en commun important avec trois gares et un réseau de bus couvrant l'ensemble du territoire. Ce réseau est géré par CSO et Transdev.

En 2001, le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (C.L.S.P.D.) a créé un axe spécifique aux transports en commun pour effectuer des actions de prévention des incivilités et des dégradations sur le réseau.

Dans ce cadre, les transporteurs ont souhaité collaborer avec la Police Municipale de la Ville afin d'accompagner les agents de contrôle des titres de transport lors de leurs opérations en gare routière de Saint-Germain-en-Laye.

La Ville s'engage à affecter deux policiers municipaux sur une opération de contrôle par mois. Cette opération s'inscrit dans le rôle de prévention de la Police Municipale.

Afin de finaliser ces rapports transversaux avec les transporteurs gérant le réseau, il convient d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention actant les relations entre les différents partenaires annexée à la présente délibération.

Il est proposé au Conseil Municipal de signer la convention de partenariat entre la Police Municipale, CSO et Transdev dans le cadre des opérations de contrôle telle qu'annexée à la présente délibération.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le code général des collectivités territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat entre la Police Municipale, CSO et Transdev dans le cadre des opérations de contrôle annexée à la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,

Pour le Maire,
Le 1er Maire Adjoint,



Maurice SOLIGNAC

Vice-Président du Conseil Général des Yvelines